

Se préparer à une embauche saisonnière en agriculture

Objectifs

Comprendre les formalités liées à l'embauche et mesurer le coût financier d'un salarié.
Se situer et se projeter dans un rôle d'employeur

Enjeux

Cette formation répond plus particulièrement aux attentes de futurs employeurs qui souhaitent connaître ou approfondir la mise en œuvre de l'embauche d'un salarié, par ex sous forme de TESA, dans ses aspects administratifs et financiers, afin de l'intégrer dans une prise de décision. Ils souhaitent acquérir une vue d'ensemble du rôle d'employeur, les moyens de maîtriser les démarches administratives et d'en mesurer les enjeux, ainsi que mesurer l'impact financier d'une embauche et l'intégrer à une réflexion stratégique dans une perspective de développement.

Pré-requis

aucun

Contenu

- Présentation des formalités liées à l'embauche à partir d'un exemple pratique sur l'application internet de la MSA : TESA.
- Apports sur les mesures d'aide à l'emploi ou d'allègement des charges sociales. Compréhension du calcul des cotisations, des modalités déclaratives. Apports complémentaires sur les obligations de l'employeur.
- Apports sur les différents types de contrat, éléments du contrat de travail, notion d'emploi saisonnier.
- Distinction avec d'autres contrats et pratiques (entraide, etc.), précisions et mises en garde (travail légal/illégal).
- En fonction de la composition du groupe et des attentes, des points plus spécifiques peuvent être abordés : indemnités de fin de contrat, heures supplémentaires, travail à temps partiel, conditions de travail, organisation des temps de travail, etc.
- bilan de la journée

agriculteurs ayant un besoin de main d'œuvre saisonnière

Dates, lieux et intervenants

30 mars 2018

09:30 - 17:30 (7hrs)

6 rue filandière

34800 clermont l'h

Brigitte Barthas, formatrice TV

Hervé Garcia, intervenant MSA (matin)

Eliane Pieroni, juriste (après-midi)

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 27/03/2017

Tarifs

Adhérent 0€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Lydie CHAFFOTTE, responsable de stage
lydie.chaffotte@gmail.com

Terres Vivantes

6 rue Filandière

34 800

Clermont l'Hérault

Tel. 04 67 96 41 05

Fax. 04 67 96 41 06

www.terresvivantes.org

N° d'organisme de formation :

91340637024

Taux de satisfaction : %

repas tiré du sac



Modalités d'accès :